

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES — SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014 1122 1 €

Combattre sans relâche le mépris
contre les immigrés !

Aux Bahamas, on assiste à une dangereuse aggravation de la xénophobie contre nos frères haïtiens. Le ministre des affaires intérieures et de l'immigration, Frederick Mitchell, avait annoncé la couleur en septembre : *« nous n'accepterons pas les demandes des immigrés illégaux qui demandent des visas pour travailler. Quiconque le fera sera arrêté, poursuivi et expulsé »*. C'est ce type de nouvelles lois contre l'immigration qui ont été mises en œuvre dès le 1er novembre 2014. Ces lois arbitraires visent surtout les migrants haïtiens qui sont les plus nombreux à vivre aux Bahamas. Les personnes qui n'ont pas de passeport valide de leur pays d'origine sont expulsées. Les enfants nés aux Bahamas de parents étrangers, doivent avoir un passeport provenant du pays de leurs parents.

Depuis le début du mois de novembre, des raids ont été organisés par le gouvernement, pour faire la chasse aux Haïtiens. Environ 450 personnes ont été arrêtées y compris des enfants. Les agents de l'immigration ont ciblé les quartiers où se trouvent les immigrés haïtiens et certaines écoles publiques. Ces migrants sans papier et même leurs enfants se retrouvent ensemble parqués dans des conditions de détention exécrables. Des milliers de personnes vivent dans la peur d'être arrêtées et expulsées. Certaines fuient et se cachent dans les maquis.

Les propos xénophobes contre les Haïtiens se propagent dans la population bahamienne mais aussi dans la plupart des pays de la Caraïbe. Ceux qui déversent, comme en Guadeloupe aussi mépris et haine sur ceux qui sont plus pauvres qu'eux, sont des imbéciles. Ils n'ont pas compris que leurs ennemis ne sont pas les pauvres. Les Bahamas sont connus pour être un paradis fiscal qui sert de refuge à de nombreuses entreprises multinationales. Plutôt que de s'attaquer aux vrais responsables de la misère et de la pauvreté que sont ces sociétés capitalistes, il est plus facile de s'en prendre à plus pauvre que soi comme bouc émissaire. La bourgeoisie s'est toujours servie de la concurrence entre les travailleurs étrangers et ceux du pays pour exacerber les tensions et la division entre travailleurs. En effet, souvent ces travailleurs immigrés acceptent de travailler dans des conditions épouvantables pour des salaires de misère. Certains patrons peu scrupuleux n'hésitent pas à exploiter cette main d'œuvre à bon marché en leur faisant du chantage pour les empêcher de réclamer leur dû. Lorsqu'on s'attaque à nos frères de la Caraïbe, c'est à nous-mêmes qu'on s'en prend. Aucun exploité n'est à l'abri du chômage, de la précarité, et de la misère. Nous sommes tous à la merci de ces trusts avides de profits qui pillent, exploitent et appauvrissent des populations dans la Caraïbe et dans le monde.

La xénophobie se manifeste aussi au sein de la population de Guadeloupe et de Martinique. Nos frères haïtiens immigrés, plus nombreux que les autres, sont particulièrement visés. Il faut combattre ce triste phénomène sans aucune complaisance. Les travailleurs, les exploités, les pauvres qu'ils soient des Bahamas, Guadeloupéens, Martiniquais ou d'ailleurs ont les mêmes ennemis, les exploiters, les capitalistes. Ce sont ces derniers qu'il faut combattre, ce sont ces derniers les véritables étrangers qu'il faudra chasser un jour de partout. Ce sont eux qui engendrent la grande misère dans une multitude de pays en Caraïbe, en Afrique, au Moyen Orient, que fuient les émigrés pour simplement survivre. Ils sont soutenus et entretenus par les grands pays impérialistes qui les protègent.

La seule manière de commencer cette lutte contre la xénophobie c'est déjà de la condamner autour de nous, de ne pas laisser dire et faire contre les émigrés. Dans le même temps, il faut mettre en action la solidarité, la lutte collective de tous les travailleurs contre ceux-là mêmes qui sont responsables de la barbarie, des guerres, et de la misère et par voie de conséquence de l'émigration forcée : les capitalistes et les gouvernements à leur service.

Guadeloupe

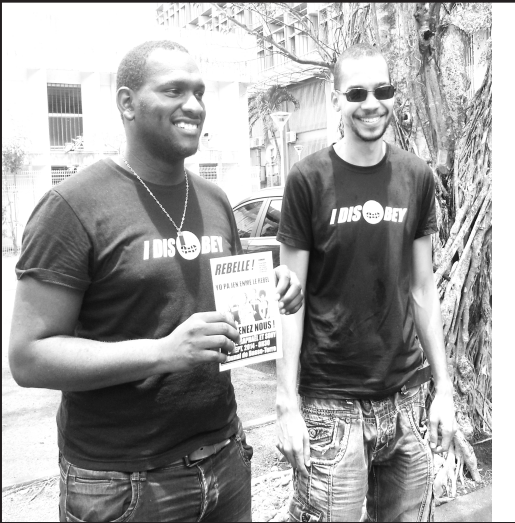
Le procès contre nos deux camarades
Sony Laguerre et Raphael Cécé : Un procès politique !

LE 2 DÉCEMBRE A 13H, TOUS DEVANT LE TRIBUNAL DE BASSE TERRE POUR PROTESTER CONTRE LA REPRESSION JUDICIAIRE QUI FRAPPE NOS DEUX CAMARADES DE COMBAT OUVRIER ET ANIMATEURS DU JOURNAL REBELLE ! SONY LAGUERRE ET RAPHAËL CÉCÉ !

Le procès en appel de nos deux camarades, Sony Laguerre et Raphaël Cécé, militants de Combat Ouvrier et animateurs du journal lycéen *Rebelle !* devait avoir lieu le 9 septembre dernier au tribunal de Basse-Terre. A la demande des avocats de nos camarades, l'audience a été reportée au mardi 2 décembre 2014 à 14h. Le 9 septembre, environ une centaine de personnes étaient venues manifester devant le tribunal pour protester contre la répression judiciaire. Il y avait notamment des militants de Combat Ouvrier, des jeunes de *Rebelle !*, des militants de la CGTG, de l'UGTG, de l'UPLG, du FKNG, ainsi que des parents et amis de nos camarades. En première instance, Sony et Raphaël ont été condamnés à des peines très lourdes : 5 mois de

prison avec sursis pour Raphaël et 8 mois avec sursis pour Sony et à de lourdes amendes. Il est reproché à nos deux camarades d'avoir - ce qui est absolument faux - «menacé de mort» les policiers pour Raphaël et infligé des coups et blessures, -pour Sony- aux policiers devant le commissariat de Pointe-à-Pitre - Abymes, le 18 mai 2012. Ce jour là, ils étaient simplement venus avec un groupe de lycéens et d'étudiants accompagner une jeune camarade lycéenne convoquée par la police pour des faits en relation avec *Rebelle !* En fait, ce sont les policiers qui les ont chargés brutalement, sans raison. Ce procès infligé à nos deux camarades va, en réalité, bien au delà de ces faits ! Il s'agit d'un procès politique parce que ces deux camarades, leur journal lycéen *Rebelle !*, leur organisation, Combat Ouvrier, n'ont pas l'heur de plaire à l'administration coloniale dans son ensemble. Ce qu'on leur reproche en réalité ce sont leurs idées et leur action.

(suite de l'article en page 2)



A Gauche Sony Laguerre, à droite Raphaël Cécé

TOUS AU MEETING DE COMBAT OUVRIER AVEC SONY ET RAPHAËL LE VENDREDI 28 NOVEMBRE A 19H SALLE RÉMY NAINSOUTA A POINTE-A-PITRE !

- Conférence de presse de Combat Ouvrier avec Sony Laguerre et Raphaël Cécé se tiendra à : 10h le vendredi 28 novembre à la maison de Marie Galante sur la place de la Victoire à Pointe-à-Pitre.

Guadeloupe

Les travailleurs de la plantation SA-Bois Debout
déterminés à obtenir satisfaction

En mouvement depuis le 10 octobre, les travailleurs de la SA-Bois Debout à Capesterre-B-E exigent une amélioration de leurs conditions de travail mais surtout le paiement intégral de leurs salaires. Ils ont usé de leur «droit de retrait» à partir du 15 octobre relayé d'un «droit d'alerte» du CHSCT le lendemain. La SA-Bois Debout a fait traîner les choses. Ce n'est que le 4 novembre qu'elle a saisi l'inspectrice du travail, suite au désaccord sur l'enquête avec le CHSCT, pour lui communiquer les mesures qu'elle entendait mettre en œuvre pour mettre fin au «danger grave et imminent» qui existe sur 3 postes de travail : le transport des régimes de banane, la pose des sacs de polystyrène et la pose des ficelles. Le 7 novembre l'inspectrice du travail mettait ainsi fin au «droit de retrait» et accordait à la direction de la plantation un délai de trois mois pour la mise en place des mesures destinées à mettre fin au « danger grave et imminent ». Mais la direction de la plantation refusant toujours de

payer ce qu'elle doit aux ouvriers - la direction du travail a aussi ordonné à la SA-Bois Debout de payer aux ouvriers les salaires dus pour la période de retrait, le mouvement des ouvriers a continué, après le 7 novembre. Mais la SA-Bois Debout dirigée par L. Dormoy, se croit au-dessus des lois. Les travailleurs quant à eux n'entendent pas non plus se laisser voler près d'un mois de salaire, et sont plus déterminés que jamais. C'est ainsi que depuis le 7 novembre, ils ont décidé de camper à l'entrée de la plantation pour convaincre les hésitants. Une journée de solidarité a été organisée le mardi 11 novembre devant la plantation par la confédération CGTG, avec la participation de syndiqués CGTG d'autres secteurs. Elle a connu un vif succès. Mais la SA-Bois Debout, loin de payer les salaires qu'elle doit, continue ses manœuvres d'intimidation. C'est ainsi que le jeudi 13 vers 6h, un détachement de gendarmes avec gilets pare-balles est intervenu sur la

plantation, pour enlever un barrage tenu par les grévistes et interdire toute entrée sur la plantation où il y a en permanence une nuée de vigiles et de garde du corps. Un recours déposé le 14 novembre au tribunal de Basse-Terre par la SA-Bois Debout pour délit d'entrave a été rejeté. Un meeting de soutien s'est tenu le vendredi 14 décembre au soir devant la mairie de Capesterre-B-E, avec interventions de travailleurs syndiqués CGTG de différents secteurs. Le lundi 17, un mouvement de ralentissement de la circulation a été organisé de Capesterre-B-E à Basse-Terre. Les travailleurs de la SA-Bois Debout sont toujours mobilisés. A l'heure où nous écrivons, il semble qu'un certain nombre de planteurs tentent à nouveau d'intervenir pour trouver une solution au conflit. Une chose est sûre, c'est que pour les travailleurs de la SA-Bois Debout, la direction doit payer ce qu'elle leur doit.

Guadeloupe

Le procès contre nos deux camarades Sony Laguerre et Raphael Cécé : Un procès politique !

(suite de l'article de la page 1)

Le petit journal étudiant, *Rebelle !*, est contestataire, persifleur et irrespectueux et c'est bien. *Rebelle !* et l'équipe de jeunes qui l'entoure dénoncent en particulier les abus d'autorité des chefs d'établissement, les propos méprisants et sexistes envers les jeunes filles, une série d'actions répressives contre ceux qui vendent *Rebelle !* ou qui portent des T shirt *Rebelle !* devant et à l'intérieur des établissements. Les faits dénoncés dans *Rebelle !* n'ont jamais pu être contestés par quiconque, car ils sont vrais ! Mais bien plus grave encore aux yeux de l'administration : *Rebelle !* et les jeunes qui l'entourent contestent la société actuelle dirigée par un système capitaliste d'oppression des travailleurs et des peuples. Et, chose totalement inacceptable, Sony et Raphaël osent en plus se réclamer du communisme révolutionnaire ! C'en est trop ! Ce faisant, ils ne seraient pas fréquentables. C'est ainsi que le rectorat, les provideurs de lycée, la police ont à maintes reprises tenté de convaincre les jeunes des lycées de ne pas les fréquenter ainsi que les autres

jeunes de l'équipe de *Rebelle !*. Ces derniers, autour de nos deux camarades ont raison d'être rebelles. Ils ont raison de se révolter contre le système d'éducation et de musèlement actuel de la jeunesse. Car il s'agit d'une éducation qui formate la grande majorité des jeunes en individus dociles et respectueux de l'ordre établi. Certains deviendront alors des intellectuels qui serviront le pouvoir de la bourgeoisie dans ses officines et d'autres deviendront des travailleurs qui demain, s'ils ont une chance d'être embauchés devront être des travailleurs qui acceptent sans mot dire l'exploitation patronale. Que certains jeunes osent se révolter contre l'ordre établi par la classe dominante, la bourgeoisie, les riches et leur État, leur système d'éducation et d'oppression des travailleurs et des pauvres, cela permettra d'ouvrir les yeux et les oreilles de beaucoup d'autres. Et c'est bien une des craintes de l'administration. Alors il faut les faire taire ! Leur infliger des convocations à la police, des «rappels à la loi et l'ordre»

comme cela s'est produit à maintes reprises lors de la vente de *Rebelle !* devant les lycées. Il faut leur infliger un procès et des peines exemplaires! ! Eh bien, ce jour là, le 2 décembre, c'est le procès de ce système qui sera fait par Sony et Raphaël, par les jeunes de *Rebelle !*, Combat Ouvrier et tous ceux qui viendront manifester devant le tribunal de Basse-Terre !

VIVE LA JEUNESSE REBELLE CONTRE LE POUVOIR CAPITALISTE, L'ADMINISTRATION COLONIALE, SON SYSTÈME D'OPPRESSION ET DE RÉPRESSION !

Oui, que la jeunesse des lycées, de l'université, que la jeunesse ouvrière se révoltent. Le plus tôt sera le mieux ! Elle est la flamme de la révolution prolétarienne disait un grand révolutionnaire allemand, Karl Liebknecht ! Nous appelons tous les jeunes qui en ont assez du système d'éducation inique actuel, du chômage de masse, des bas salaires, de l'exploitation patronale dans les entreprises à nous rejoindre !

Nous publions cet article de nos camarades de Lutte Ouvrière dont nous partageons totalement l'analyse sur cette affaire Lepaon

Lepaon et son appartement : à l'image de la politique de la CGT

Le Canard enchaîné a révélé le montant du devis de rénovation de l'appartement de fonction de Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT : 130 000 euros pour un logement de 120 m², situé près du bois de Vincennes.

Plus encore que le montant du devis, que Lepaon a d'ailleurs rectifié par la suite, et qui ne serait que de 105 000 euros pour 80 m2, ce sont les justifications données par le trésorier de la CGT qui peuvent légitimement indigner nombre de militants : *«On n'a pas osé le loger à Aubervilliers ou à Clichy»*, a-t-il dit. De plus, habitant dans le Calvados, à la campagne, Lepaon aurait été, selon le même trésorier, trop dépaycé dans de telles banlieues.

Le secrétaire général de la CGT ne saurait donc pas habiter dans les villes où logent

des millions de salariés ? Il est évidemment choquant qu'un dirigeant se prétendant le défenseur des salariés puisse avoir les exigences de n'importe quel cadre supérieur. Cela choque, cela révolte, et c'est tant mieux.

Certes, Lepaon a déclaré après coup qu'il s'agissait d'une faute et que des mesures avaient été prises pour qu'une telle situation ne puisse se reproduire. Mais les militants de la CGT se seraient bien passés de cette affaire, à l'heure où les attaques pleuvent sur les salariés et où leurs tâches et leurs responsabilités sont rendues plus difficiles.

Les journalistes et tous ceux qui se gaussent hypocritement ont, eux, un train de vie équivalent, voire bien supérieur à celui de Lepaon. Pire, ils sont à plat ventre devant la bourgeoisie dont ils ne contestent ni la fortune ni les extravagances somptuaires. De

son côté, Valls s'est permis de faire la leçon à Lepaon en disant que *«l'exemplarité à tous les niveaux est nécessaire»* alors qu'il louangeait quelques jours plus tôt Margerie, le PDG de Total, qui n'avait jamais brillé par son exemplarité, ni dans ses fréquentations ni dans sa manière de faire des profits.

L'amertume des militants se comprend. Mais ils n'ont aucune raison de se sentir atteints. Cette affaire ne concerne que la direction de leur syndicat, depuis longtemps bien loin non seulement du sort des travailleurs, mais de la défense des intérêts de leur camp. Le pire dans ce que représente Lepaon est la politique qu'il conduit à la tête de la CGT et qui se réduit à accompagner les choix du gouvernement socialiste. Un alignement qui s'apparente à de la complicité certaine.

Aline Urbain

Guadeloupe

CHU Pointe-à-Pitre Abymes : Histoire d'une catastrophe annoncée

Depuis plusieurs mois, les services de la tour sud n'ont plus d'air conditionné. Une pièce défectueuse ? Une pièce manquante et nécessaire pour palier à l'augmentation du débit d'air à fournir depuis l'extension des surfaces à ventiler ? La direction du CHU ne communique pas sur le sujet, sauf pour dire que la réparation nécessaire coûtera plus d'un million d'euros et que ce ne sera pas fait avant février 2015 ! Incroyable, quand on sait qu'il y a des vies en jeu, compte tenu du personnel actif qui tombe en syncope par manque d'oxygène, compte tenu des patients en situation critique. C'est le cas des prématurés, des grands blessés et de tous les grabataires dont l'état se détériore faute d'oxygénation, de fraîcheur et d'hydratation. Une catastrophe sanitaire est à

craindre. Même quand la vie humaine est en jeu, l'argent fait barrage. Pourtant, l'argent nécessaire aux réparations existe, l'ARS (Agence régionale de santé) et la Sécurité Sociale, qui doivent avancer la somme, sont bien placées pour le savoir : La Cour des comptes a estimé que la fraude patronale sur les cotisations sociales s'élevait de 16 à 25 milliards d'euros aujourd'hui. Le montant des cotisations non payées par les patrons fraudeurs couvrirait donc largement le prétendu «trou» de la Sécu qui était de 16,2 milliards en 2013. Mais on préfère dire que ce sont les travailleurs qui sont à l'origine de ce trou et ne plus rembourser les soins, rogner sur les prestations sociales et laisser des malades crever de chaleur dans un CHU ! Plutôt que de faire payer les riches, l'État au service

de ces gens-là détruit les services publics au détriment de ses usagers, comme ceux du CHU. Si pour sauvegarder l'équilibre budgétaire du CHU, le directeur a décidé que les choses devaient rester en l'état jusqu'à on ne sait quand et faire avaler la pilule en distribuant quelques ventilateurs, le personnel du CHU lui, en a décidé autrement. Les ventilateurs n'ont abouti qu'à faire monter la pression ! Des mouvements de colère et de protestations éclatent par ci par là.

Et le personnel a bien raison. Car quand le gouvernement décide d'arroser les banques, il est bien moins pointilleux sur les règles comptables. Alors, pas question d'accepter aucun chantage à l'équilibre budgétaire. La santé n'a pas de prix !

Martinique

Les agents municipaux de Rivière Salée ont repris le travail la tête haute

Le mardi 4 novembre, les agents municipaux de Rivière Salée ont mis fin au mouvement qu'ils avaient entamé le 12 octobre. Les grévistes réclamaient le paiement à temps complet de 61 agents attachés aux écoles, titularisés depuis 2004 avec des contrats de travail à temps non complet. Face aux parties de cache-cache et à l'entêtement du maire qui refusait sous un prétexte ou un autre d'ouvrir la négociation, les grévistes sont restés très déterminés. Ils ont eu à faire face à de nombreuses pressions, la mairie tentant même de les opposer aux parents d'élèves qui se voyaient pénalisés par la durée du conflit. C'est à l'issue d'une longue médiation que le syndicat CGTM-SOEM et le maire de Rivière Salée, André Lesueur, ont signé un protocole d'accord de fin de conflit le 3 novembre dans la nuit.

Martinique

Quand Tirault tire sur la grève des dockers

Le maire du St Esprit Fred-Michel Tirault, secrétaire départemental de l'UMP, fraîchement élu dans la commune, mais aussi conseiller régional, a pesté sur les ondes contre la grève des dockers. Il a déclaré qu'il *«trouve inadmissible l'attitude du syndicaliste du STPFF (Syndicat des Travailleurs du Port de Fort-de-France), Jean-Michel Jean-Baptiste qui est président de la commission développement économique et tourisme du Conseil Général et qui bloque ainsi le port, l'économie du pays...»* Et il a tout bonnement demandé sa démission de son poste d' élu. A croire que son intention était d'attirer l'attention des personnes de la droite les plus réactionnaires et les élus anti-ouvriers de

Le maire n'a pas accepté le passage immédiat à temps complet des salariés des écoles. Néanmoins il s'est engagé à le faire selon un échéancier. Le maire s'est aussi engagé sur une politique de formation, sur certaines conditions de travail, tel le temps d'habillage et de déshabillage, sur la mise en place du document unique, sur les risques professionnels et sur les primes de salissures et de nuisances sonores. Après trois semaines, les agents municipaux de Rivière Salée ont arrêté leur grève la tête haute. De leur lutte, ils sortent renforcés et se sont fait respecter. Ils ont fait avancer leurs revendications sur le passage à temps plein, néanmoins, il leur faut rester vigilants et veiller au respect de l'échéancier mis en place par le maire.

Martinique

A propos de monuments aux morts

Pour commémorer le «sacrifice» des combattants de la guerre de 1914-1918 morts au combat, on a vu fleurir des «Monuments aux morts». Après la guerre le gouvernement français avait exigé que toutes les communes en érigent. Dans toutes les communes de Martinique, on en trouve, monuments sur les-quels figure l'inscription «Morts pour la France». Seule la commune de Rivière-Pilote fait exception. L'universitaire Sabine Milton Andrivon juge cette commune coupable d'avoir fait disparaître le «monument aux morts» communal. Selon elle, cela privait les enfants de la commune qui ont perdu la vie lors de cette guerre d'un hommage mérité. Il manque en effet une explication de la part des dirigeants de la commune au manque de monument aux morts dans cette commune. On aurait pu inscrire le nom des anciens combattants de la commune morts dans cette guerre tout en relatant la véritable cause de la guerre impérialiste.



Mais madame Andrivon, elle, choisit de faire une impasse totale sur les raisons du déclenchement de cette guerre, pour ne s'arrêter que sur ce qui est son dada : la recherche de Martiniquais «morts pour la France». *«On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels»* a écrit Anatole France dans l'Humanité du 18 juillet 1922. Dans la commune de Gentieux dans la Creuse en France est érigé un «monument aux morts» avec l'inscription : **«Maudite soit la guerre»**. Parions que si Mme Milton-Andrivon proposait d'ériger à Rivière-Pilote un «monument aux morts» avec cette inscription, elle aurait de grandes chances de bénéficier du soutien d'une très grande partie de la population.

Guadeloupe

La grève à la Palette-Weldom-Batica : signature d’un accord de fin de conflit !

Les employés avaient commencé leur grève le 10 octobre suite à l’échec des NAO (Négociations annuelles obligatoires). La revendication principale portait sur une augmentation de salaire de 100€ car la direction ne proposait rien et répétait que les demandes des salariés étaient exagérées. Après plusieurs séances de négociations, la direction restait ferme sur sa position et proposait des miettes malgré les bons résultats obtenus par l’entreprise. Les grévistes sont restés actifs sur leur piquet. La direction quant à elle les a assignés devant le tribunal de Grande Instance. Une première fois le tribunal a débouté la direction du groupe au motif qu’il n’y avait pas d’entrave. Mais lors de la deuxième assignation, les responsables du groupe ayant produit des attestations de leurs amis patrons soi-disant clients empêchés de venir acheter, le tribunal a cette fois condamné les grévistes et ordonné leur expulsion sous astreinte de 1000€ par jour, par personne et par infraction constatée. Le 4 novembre, les grévistes de La Palette-Weldom-Batica ont reçu le soutien des travailleurs de la banane de la SA-Bois-Debout (plantation Dormoy) en lutte et, tous ensemble, ils ont défilé dans les rues de Jarry ce qui a regonflé leur moral et provoqué un petit recul de la direction. D’autres camarades comme eux syndiqués à la CGTG étaient aussi présents. Mais malgré leur détermination, les grévistes n’ont pas pu arracher les 100€ réclamés. Ils ont signé un accord de fin de conflit le vendredi 7 novembre 2014 qui prévoit une augmentation de salaire de 1% avec effet rétroactif au 01/01/14 et une augmentation de la prime exceptionnelle de juin de 1% également. Il prévoit aussi l’organisation en décembre de la négociation sur la mise en place de la prise en charge partielle de la mutuelle. Le travail a repris le 8 novembre. L’accord signé ne permet pas aux grévistes de La Palette-Batica-Weldom d’arracher tout ce qu’ils réclamaient, mais cette grève a renforcé les liens entre les grévistes. Pour certains c’était la première expérience de grève. Notamment certains jeunes à qui la grève a montré qu’ils doivent se battre pour arracher la moindre augmentation de salaire. Les grévistes ont repris le travail la tête haute et doivent être fiers d’avoir résisté à leur patron. Ils auront d’autres luttes à mener car dans ce contexte de soi-disant crise, les patrons ont déjà annoncé la couleur pour 2015 : pas d’augmentation de salaire.

Guadeloupe

Faculté de Droit : Victoire des étudiants non-payés

Soutenus par les jeunes militants du journal *Rebelle !* des étudiants se sont mobilisés fin octobre. Ils avaient travaillé pour la communauté de communes Cap Excellence, par le biais du CAGI (Centre d’Analyse Géopolitique et Internationale), mais sans signer de contrat de travail et surtout sans être payés ! Cette situation a duré des mois, deux ans pour certains. Les salaires non-payés pouvaient atteindre 2500€. Aucun responsable de la Faculté de Droit ne voulait régler le problème, à commencer par le doyen, M. Montauban. Tout le monde se renvoyait la balle, et chaque jour on inventait un nouveau prétexte pour les étudiants qui venaient réclamer leur dû. Pourtant, la faculté avait bien reçu de Cap Excellence les fonds destinés à payer les étudiants ! Comme par miracle, c’est lorsqu’ils ont dénoncé publiquement ce scandale que les étudiants ont commencé à avoir des réponses. Après une semaine de mobilisation, ils ont obtenu gain de cause... et ils ont ainsi donné une leçon de droit à leurs professeurs !

Guadeloupe

Les *Rebelle !* s’invitent au Pancap

Le Pancap c’est le Partenariat Pan-Caraïbe contre le VIH/sida, un organisme de l’ONU chargé de la lutte contre cette épidémie dans notre région, la 2^e la plus touchée au monde après l’Afrique noire. Cette année, la conférence annuelle a eu lieu en Guadeloupe, du 3 au 5 novembre. Les jeunes de *Rebelle !* se sont fait entendre en s’invitant à la soirée d’ouverture. Ils ont distribué un tract et pris la parole pour dénoncer l’absence de prévention dans les établissements scolaires de Guadeloupe. En effet, aucun lycée ne possède de distributeur de préservatifs. On n’en trouve même pas sur les campus universitaires ! Le coup d’éclat des *Rebelle !* a embarrassé les organisateurs de la conférence, mais de nombreux officiels les ont applaudis, en particulier les représentants des autres pays de la caraïbe. Le directeur de l’Agence Régionale de Santé a reconnu qu’il y a un problème. Il a proposé d’organiser une réunion entre ses services, ceux du rectorat et les jeunes de *Rebelle !* Affaire à suivre...

Martinique

Les dockers continuent leur mouvement

Les grévistes ont démarré le mouvement début octobre. Les patrons manutentionnaires ont refusé d’engager la négociation avec leurs délégués syndicaux et exigeaient que la discussion de cette prime se fasse dans le cadre d’une commission de révision de la convention collective des dockers, avec l’ensemble des syndicats. L’idée d’aller en commission de révision avait été évoquée lors de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) d’avril 2014. Cette idée fut exprimée après que la question du rétablissement de la prime Roro mais aussi d’autres revendications soient posées : méthode de calcul de la prime de rendement, révision du salaire de base des chauffeurs d’engins de levage, prime de polyvalence... Au 17 novembre, les dockers du Port de Fort-de-France continuaient leur mobilisation pour obtenir une prime de 2000€ en fin 2014. Cette prime exceptionnelle viendrait en compensation de la suppression depuis 2010 par les patrons manutentionnaires du groupe GEMO de la prime Roro (prime versée aux dockers lors du débarquement des navires rouliers chargés de véhicules). Lors de la première réunion de révision de la convention collective qu’il avait fixée au jeudi 13 novembre, le patronat est venu avec des contrepropositions liées surtout à une flexibilité accrue du temps de travail, à une nouvelle lecture des qualifications et à une garantie du déchargement de navires rouliers. En réponse à ces contrepropositions qu’ils jugeaient «inacceptables», les ouvriers dockers tiennent bon. Forts de cette combativité, leurs délégués syndicaux outrés de l’attitude de la direction, ont quitté la table des négociations. Le bateau roulier arrivé le samedi 16 novembre a quitté l’escale de Fort-de-France le jour même sans avoir pu faire décharger ses 800 véhicules. Les prochaines négociations entre délégués syndicaux des dockers et patrons manutentionnaires du groupe GEMO sont fixées au mardi 18 novembre. Vu l’urgence du débarquement des véhicules, les pressions des professionnels, concessionnaires ou loueurs de voitures, les patrons pensaient pouvoir faire passer leurs exigences pour un relookage de la convention collective à la baisse. Mais malgré les dénigrements dont ils font l’objet dans certains médias en raison des salaires qu’ils ont pu arracher aux magnats de l’import-export, plus élevés que les salaires moyens, malgré les habituelles pressions venant des milieux patronaux, et du milieu politique à leur service, les dockers se sont montrés bien décidés à obtenir satisfaction.

Martinique

Ouvriers agricoles : vers la lutte d’ensemble ?

Le mardi 11 novembre, une réunion syndicale de la CGTM était organisée avec plus d’une quarantaine d’ouvriers agricoles au François. Les délégués syndicaux et du personnel d’une dizaine d’habitations étaient présents. Les objectifs de la réunion étaient de dénoncer l’aggravation des conditions de travail, et le non-respect de la sécurité, mais aussi le non-respect des délégués du personnel sur les habitations : Le Verger à Basse-Pointe, ou du Grand Sud, quartier Sigy au Vauclin. Les salariés ont dénoncé l’augmentation de la charge de travail sur les exploitations mais aussi les retraits sur les salaires pratiqués par certains directeurs pour des tâches soi disant «non terminées», ainsi que le harcèlement moral exercé sur les ouvriers par les chefs des habitations. Ils dénonçaient aussi le non respect de la convention collective des ouvriers agricoles. Au cours de cette rencontre, les ouvriers du Grand Sud au Vauclin ont raconté la grève qu’ils ont menée le 21 octobre dernier. A la suite de cette grève, leur patron a été obligé de satisfaire leurs revendications. Ils ont obtenu l’annulation des retraits sur salaires, sous prétexte de tâches non terminées, la réparation des remorques des tracteurs en mauvais état et plus généralement le respect de la convention collective et des règles d’hygiène et de sécurité. Comme eux, les ouvriers des différentes habitations ont chacun à son tour expliqué et dénoncé l’attitude de leur patron et de leurs responsables, mais aussi ils ont fait part de leur mécontentement face à leurs mauvaises conditions de travail. Les travailleurs présents ont constaté qu’ils rencontraient tous les mêmes problèmes d’exploitation patronale. Une rencontre fructueuse, qui a suscité auprès des ouvriers la volonté de renforcer les liens entre eux pour ensemble relever la tête.

Martinique

11 novembre 2014. Mauvaise foi, ou mémoire défaillante ?

La commémoration du centenaire du déclenchement de la guerre de 1914-1918 a été marquée par l’organisation de multiples cérémonies. Pratiquement partout, on a entendu les mêmes refrains : il s’agissait de rendre hommage «à ceux qui se sont sacrifiés pour défendre la France». Cet affrontement entre l’Allemagne et la France dans un premier temps puis mondial a vu périr 10 millions d’hommes et de femmes d’origines géographiques diverses et des millions de mutilés ou qui ont perdu la raison. La France, puissance coloniale a largement puisé dans ses réserves coloniales pour «approvisionner en chair à canon» les champs de bataille européens. Ainsi, des milliers d’originaires de colonies africaines et antillaises (Guadeloupéens, Martiniquais ou des Guyanais), ont été acheminés en France pour défendre la «patrie». Et la très grande majorité de ces hommes y ont laissé la vie. Mais lors de toutes ces commémorations, la véritable cause de cette boucherie est occultée : le partage du monde et des colonies par la bourgeoisie des pays impérialistes !

Vent de colère populaire au Mexique

Des hommes de main du cartel de la drogue arrêtés, ont avoué que les 43 étudiants disparus ont été tués puis brûlés. Cette révélation macabre a soulevé la colère dans tout le Mexique. Plusieurs manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes. Le palais national à Mexico a été incendié. Le siège du parti gouvernemental de l’État de Guerrero dans le sud a été également incendié. La population s’insurge contre les disparitions organisées par les trafiquants responsables de nombreux charniers, mais aussi contre le gouvernement et les partis qui ont des liens avec ces trafiquants qui demeurent impunis. Le maire d’Iguala qui a donné l’ordre de tirer sur les étudiants ainsi que sa femme ont été arrêtés. Ils seraient complices de la disparition des étudiants. Le président Pena Nieto est issu du Parti institutionnel révolutionnaire qui a derrière lui plusieurs dizaines d’années de corruption. Quant au Parti de la révolution qui se dit de gauche, le maire d’Iguala en est membre. Tous ces représentants politiques défendent ouvertement le cartel de la drogue. Face à la colère de la population, le gouvernement a déclaré hypocritement qu’il y aurait des enquêtes suite à quelques arrestations. Mais la population ne fait pas confiance à la justice ni au gouvernement. Et elle a bien raison de se méfier d’eux, car c’est tout l’appareil d’État qui est gangréné par la corruption.

Le gouverneur du Missouri (centre des États-Unis) Jay Nixon a décrété lundi 17 novembre l’état d’urgence en prévision d’une possible flambée de violences à Ferguson, petite ville de 22 000 habitants. En effet, la décision du grand jury du comté de Saint Louis sur l’inculpation ou non du policier blanc Darren Wilson qui a tué le jeune noir Michaël Brown le 9 août 2014 est attendue dans les jours prochains.

Le policier meurtrier avait prétendu avoir été agressé, alors qu’un témoin avait affirmé que le jeune avait levé les bras et se rendait à la police. Pendant plusieurs jours la population de la ville, aux deux tiers noire, avait crié sa colère manifestant, bras levés en criant : «Les mains en l’air, ne tirez pas» et «Pas de justice, pas de paix» et exiger que justice soit rendue à l’encontre du policier assassin. Suite à ces manifestations et au risque de les voir s’étendre à d’autres villes, le département américain de la Justice avait décidé une enquête sur le comportement de la police de Ferguson. Une double autopsie avait déterminé que Michael Brown avait été atteint par au moins six balles dont deux à la tête, et que les coups de feu avaient été tirés à dix mètres, ce qui contredisait la

version policière et confirmait qu’il s’agissait d’un assassinat raciste. Aujourd’hui, la décision du grand jury de Saint Louis, selon qu’elle aboutit à une inculpation du policier meurtrier ou pas, peut déclencher de nouvelles manifestations, voire des émeutes dans certaines villes des États Unis. En effet, à Ferguson comme dans de nombreuses autres villes, les tensions venant des injustices et de la répression policière mais aussi de la dégradation profonde de la situation des masses laborieuses et spécialement celle des Noirs, ont augmenté après la crise dite des subprimes (prêts toxiques), et la crise financière. Des pans entiers de l’économie sociale, dans les écoles, les logements, la santé ont disparu, laissant les travailleurs et les populations de nombreuses villes dans une pauvreté et une désespérance de plus en plus grandes. Un jour où l’autre, et malgré les mesures policières ou la proclamation d’un état d’urgence, cette situation inique dans le pays le plus riche du monde, déclenchera à nouveau des révoltes importantes, et elles partiront probablement des masses laborieuses exploitées noires. Il faudra alors espérer qu’elles trouvent le chemin de la lutte des travailleurs pour le renversement de cette société capitaliste.

Depuis le mois de septembre, des dizaines de milliers de jeunes en majorité des étudiants manifestent contre le pouvoir à Hong Kong. Ils font face à un gouvernement qui veut imposer des candidats sélectionnés par ses soins pour les futures élections. Les manifestants ont défilé dans les rues, posé des barricades, occupé des lieux publics, pour que les dirigeants cèdent.

En fait, c’est en 1997 que Hong Kong, dernier confetti de l’empire colonial britannique en Asie, est restitué à la Chine après 155 ans de séparation. La ville est devenue une «région administrative spéciale» disposant d’un large degré d’autonomie, avec sa propre mini-constitution. La nouvelle administration chinoise s’est engagée à respecter la libre entreprise et la liberté de commerce en vigueur sous les Britanniques. Cependant les inégalités sociales entre les classes riches et les classes pauvres

exploitées sont les mêmes que dans le reste de la Chine. Comme d’habitude face à la protestation, le gouvernement envoie ses policiers contre le mouvement et les charges de la police ont déjà fait des centaines de blessés. Pour se protéger des attaques policières et gaz lacrymogènes, les manifestants s’équipent de parapluies d’où le nom de «Révolte des parapluies».

Mais derrière ces protestations des étudiants, il y a aussi beaucoup de jeunes de familles aisées, non liés au pouvoir, et qui revendiquent grâce à ces manifestations d’avoir aussi leur place au soleil. Ce qu’ils veulent, c’est pouvoir eux aussi à l’avenir faire librement des affaires et s’enrichir sans que le pouvoir chinois ne pose son veto.

Ce mouvement d’étudiants peut faire céder le gouvernement chinois sur certains points, mais ce n’est que lorsque les classes laborieuses contesteront massive-ment les injustices et les inégalités sociales que les choses pourront réellement changer à Hong Kong et même dans le reste de la Chine.

**RÉUNION PUBLIQUE
DE COMBAT OUVRIER
VENDREDI 28 NOVEMBRE À 19H
SALLE RÉMY NAINSOUTA À POINTE-À-PITRE !**

- Pour soutenir nos deux camarades de Combat Ouvrier et du journal *Rebelle !* Sony Laguerre et Raphaël Cécé dont le procès en appel se déroulera le 2 décembre à 14h au tribunal de Basse Terre !
- Pour protester contre le procès qui leur est fait !
- Pour appeler les travailleurs et l'ensemble de la jeunesse à les soutenir massivement et à se révolter contre l'injustice ! **VENEZ NOMBEUX !**

Dans le Michigan, l’État industriel dont la capitale est Detroit, berceau de l’automobile, cinq candidats se présentaient ensemble «*pour un combat ouvrier sur une politique ouvrière*», avec le soutien du groupe trotskyste The Spark. Deux de ces candidats se présentaient au Congrès fédéral. Dans le 12ème district du Michigan, banlieue à l’ouest de Detroit, Gary Walkowicz a obtenu 5 039 voix, soit 2,44 % des suffrages. Cet ouvrier de Ford s’était fait un peu connaître il y a quelques années en se présentant à la présidence du syndicat de l’UAW, le syndicat de l’automobile, dont la direction se considère comme «partenaire» du patronat et exhorte les travailleurs à accepter des sacrifices. Dans le 13ème district, essentiellement composé de la ville de Detroit, Sam Johnson a obtenu 3 466 voix, soit 2,07 %. Ancien ouvrier de Chrysler, aujourd’hui retraité, il a participé dans les années 1960 à la lutte des noirs contre la ségrégation raciale, il est l’auteur de Mémoires intitulées «A Fighter all my Life» (Combattant durant toute ma vie). Les trois autres candidats se présentaient à des conseils d’administration des écoles. À Dearborn, siège historique de l’entreprise Ford, la candidate a eu 5 153 voix : plus de 20 % des 25 127 votants ont voté pour elle. Dans la même ville, mais pour un autre conseil, le candidat a obtenu 2 431 voix, près de 10 %. Seul a été élu le candidat au conseil du Community College (un centre universitaire de premier cycle) du comté de Wayne, avec 15 661 voix,



Photos des 5 candidats de Spark

soit 95 %. Employé municipal, il était seul candidat. 2 % des suffrages, cela peut sembler peu. Mais ces résultats sont meilleurs que ne le sont d’ordinaire ceux des candidats «indépendants», c’est-à-dire présentés en dehors des deux grands partis, Démocrate et Républicain qui dépensent des millions de dollars pour chaque scrutin. En regard des difficultés que rencontre une telle campagne pour se faire entendre, même 2 % dans une grande circonscription électorale [d’environ un demi-million d’électeurs], c’est beaucoup. Et les trois candidats aux conseils scolaires ont fait encore mieux. Aux USA, les grands médias ne rendent pas compte des candidatures indépendantes. Il n’y a ni circulaire électorale, ni bulletin de vote envoyé aux électeurs. Tout repose sur la campagne militante. Malgré cela, le point de vue des travailleurs a été entendu cette année dans le Michigan. Des bénévoles se sont adressés aux

gens dans la rue, sur les marchés, aux portes des usines, aux arrêts de bus, en porte-à-porte, dans des réunions, au nom du camp des travailleurs. Et des milliers d’entre eux ont répondu présent, non seulement en votant, mais aussi en parlant de cette campagne autour d’eux. Ils peuvent être le noyau du combat à mener. Sur le site internet de la campagne, Gary Walkowicz et Sam Johnson ont déclaré après le scrutin :

« Des milliers de travailleurs, qui sont indignés par les attaques incessantes, ont pu exprimer leur colère en votant pour des candidats qui ont dit ce que beaucoup de travailleurs savent vrai : que rien ne s'améliorera pour les travailleurs jusqu'à ce qu'ils commencent à se battre en tant que classe. Les cinq candidats seront là demain, tout comme ils l'étaient pendant la campagne, pour appeler à une lutte de la classe ouvrière sur la base d'une politique de la classe ouvrière.»

Israël-Palestine :
Terrorisme d’Etat contre terrorisme :
une impasse pour les deux peuples

Aux meurtres perpétrés par la police et l’armée israéliennes contre les Palestiniens, ces derniers répondent par des attentats. Après deux attentats réalisés avec des voitures béliers, un nouveau a été perpétré le mardi 18 novembre dans une synagogue faisant 4 morts parmi les fidèles juifs qui priaient. Les deux assaillants palestiniens ont été abattus. Cet attentat était la réponse au meurtre d’un chauffeur de bus palestinien la veille.

Jour après jour les attentats répondent aux attentats. La droite au pouvoir en Israël et les orthodoxes profitent pour regrouper autour d’eux la population juive et poursuivre leur politique du grand Israël. Tout se passe comme si Israël voulait annexer toute la Palestine et expulser sa population arabe. Jour après jour, ils humilient les Palestiniens, les expulsent de leurs maisons, les répriment et les jettent en prison sans jugement. Mais les Palestiniens résistent avec leurs faibles moyens. Il y a six mois les bombardements de Gaza ont

fait des milliers de victimes chez les Palestiniens. Quant au gouvernement israélien, il a multiplié ces derniers temps l’implantation de colonies juives en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. La dernière mesure humiliante de ce gouvernement contre les Palestiniens est d’interdire l’esplanade des mosquées aux moins de 50 ans. Humiliation, vexation, pauvreté sont le lot des Palestiniens. Il est donc inévitable qu’ils se défendent.

Face à cette situation, les soutiens d’Israël que sont les États occidentaux et les USA dénoncent les attentats palestiniens et revendiquent pour Israël le droit de se défendre. Pour eux les Palestiniens n’ont aucun droit, et surtout pas celui d’avoir un État palestinien. Cet engrenage d’attentat contre attentat est une impasse pour les deux peuples. C’est une aubaine pour les États impérialistes qui les divisent pour avoir les mains libres pour mieux contrôler la région et exploiter les richesses pétrolières.

Avis aux lecteurs

Nous regrettons de ne pouvoir assurer la parution du prochain numéro, le 6 décembre prochain. Il paraîtra le 20 décembre.

Erratum : Dans le numéro précédent, nous avons écrit par erreur dans l’éditorial : «Jacques Gillot président du Conseil Régional». Non, Jacques Gillot est président du Conseil général.